

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0820
Facture Date	11 juillet 2024
Date échéance	16 août 2024
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Yacine DILMI
yacinedilmi69@gmail.com

Retrouvez les photos de votre chambre au SAADIYAT ROTANA RESORT AND VILLAS [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au HILTON YAS ISLAND [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au CENTARA MIRAGE BEACH RESORT [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au MARRIOTT PALM JUMEIRAH [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels SAADIYAT ROTANA RESORT AND VILLAS 2 nuits chambre guest avec balcon petits déjeuners inclus HILTON YAS ISLAND 2 nuits chambre guest demi pension incluse CENTARA MIRAGE BEACH RESORT 3 nuits chambre supérieure all inclusive MARRIOTT PALM JUMEIRAH 2 nuits chambre deluxe vue partielle mer demi pension incluse 10 au 19 septembre 2024 2 adultes + 1 enfant	2 340,00 €	2 340,00 €

Sous Total	2 340,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-2 340,00 €

Total à payer**0,00 €**

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé